

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

105-977
Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13077

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SERGHINI MOHAMED KARIM

Date de naissance :

15/10/21/992

Adresse :

185 GH13 APPFT AL FIRDAOUS CASABLANCA

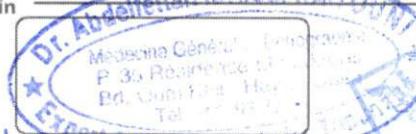
Tél. : 06 75 68 43 38

Total des frais engagés : 719,4

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

10/11/22

Nom et prénom du malade :

Serghini Med Karim

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

COVID 19

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 01/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/22	c	1	15000	INP : 21433552 Médecine Générale P.J.S. Région Béjaïa

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE JAMA Ensemble Immobilier GH 15 Immeuble A80 N°1 Oulfa Hay Hassani Casablanca Tél: 05 22 93 30 23	10/01/22	599,4 Dh

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

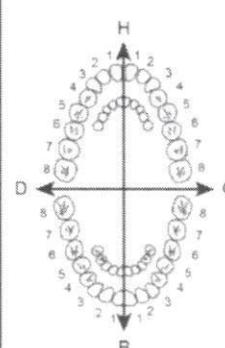
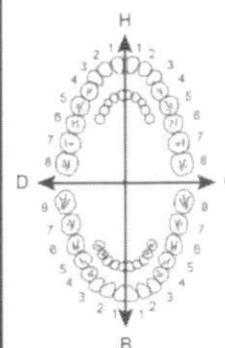
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>												
																
																
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE												
<table border="1" style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS												
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION												

Dr. Abdelfettah IDRISI KAITOUNI

Expert Assermenté près les Tribunaux

MEDECINE GENERALE

Echographie

Electrocardiographie

Visite médicale pour permis de conduire

Casablanca, le

10/01/22 H. Seghini
الدكتور عبد الفتاح إدريسي قيطوني
خبير محلل لدى المحاكم
الطب العام
الفحص بالصدى
التخطيط الكهربائي للقلب
الفحص الطبي لرخصة السياقة



2x 79,70

1) Azrix 500 mg 2B

205,00

2) Tavanic

11,60 x 2

3) Parantel 100 mg

26,50

4) Vit C 1000 mg

48,50

5) Cetipred 20 mg

6) Cardex Aspirine 18 eff.

GH25B PO: 35 - مشروع القرموز - الألفة - البيضاء

3, Imm PO : 35, GH25B, OP El firdaous - El Jadida - Casablanca

GSM : 06 61 15 52 73 - Tél : 05 22 93 22 13 - E-mail : ikaitouni@hotmail.com

Mohamed - Karim

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain seba Casablanca
Tavanic 500mg, cp pel b7
P.P.V : 205,00 DH
5 118001 080830

PPV 14DH60
EXP 08/2024
LOT 18036 5

PARANTAL®
8 comprimés effervescents 1g
6 118000 032380

PARANTAL®
8 comprimés effervescents 1g
6 118000 032380

مختبر المستحضرات الصيدلانية
SOUADIA - CASABLANCA - MAROC

Formule :
Prednisolone ... mg
de métasulfobenzoate ... mg
Excipients mg
effervescent sécable

Ce conditionnement contient
quatre cents milligrammes
prednisolone (sous forme
métasulfobenzoate sodique).
L'ologie, mode d'emp...
tre indications, excipient...
toire : voir notice.

PPV : 48DH50
PER : 07/24
LOT : K1635

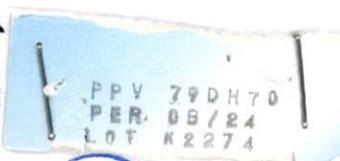
bottu s.a.
82, Avenue des Consuls - Ain Seba - Casablanca
S. Bachouch - Pharmacien Responsable

80/90 Vitamine D₃

69,00

1AB/15

35



Docrox pastille

7



40,90

Zinaskin

35

18 eff 1/2

T = 5,99 DH

PHARMACIE JAMAI
Ensemble Immobilier
GH 15 Impr. A80 N°1 Oulfa
Hay Hassani - Casablanca
Tel: 05 22 93 30 25



ZINASKIN®

PPV 400DH90

EXP 02/2024
LOT 11025 32

DociVox®

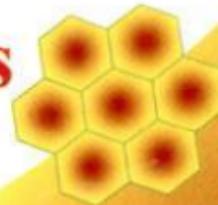
comprimé à sucer

AUX EXTRAITS DE PROPOLIS ET DE PLANTES
(*Eucalyptus - Propolis - Echinacea - Gingembre*)

x20

Maux de gorge Enrouements passagers

LOT : 210516
DLUO : 10/2024
69,00 DH



Goût menthe - miel - citron

Apaise et dégage les voies respiratoires
Adoucit la gorge irritée en cas de toux
Renforce les défenses naturelles

Deva

Laboratoires Pharmaceutique
MAJDI Pharmacien Responsable

Vitamin E D.O.N. 200 000 UI/1 ml

Respecter les doses prescrites / Follow the stated doses

تقيد تناول المكمات الموصدة

Uniquement sur ordonnance / Only upon prescription/

يصرف فقط بموجب وصفة طبية

لائحة II - List II - II

ZENITH Pharma

AMN N° 171 16 DMP/21/NNPR



6 118001 272228

PPV : 20,90 DH

Titulaire de la décision d'enregistrement / -

MA holder / صاحب مقرر التسجيل /



BOUCHARA-RECORDATI

GROUP

70, avenue du Général de Gaulle

92800 PUTEAUX - FRANCE

Tél.: +33(0)1 45 19 10 00

Fabricant / Manufacturer / المصنع

HAUPT PHARMA

1, rue Comte de Sinard

26250 LIVRON SUR DROME - FRANCE